

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

30 crédits

Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le mémoire, aussi appelé Travail de Fin d'Etudes, constitue la clef de voûte de la formation. C'est la pièce qui est portée par les autres et qui donne sens à l'ensemble. C'est aussi celle qui doit permettre aux étudiants de se lancer dans le monde professionnel.</p> <p>Pour les projets d'architecture, le cahier de charges suivant doit être rempli :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en évidence de la prise de position personnelle par rapport au cadre donné. • la mise en évidence de la dimension contextuelle du projet (site et programme), • l'étude délibérée de la composition des plans, coupes, élévations, maquettes qui définissent le projet dans une gamme d'échelles allant de celle du territoire jusque dans des coupes à 1 : 50 (au moins). Le travail spécifique des élévations ne peut apparaître comme relevant d'une simple question de style plus ou moins libre, qui se traite au terme du projet, • la prise en compte de la constructibilité du projet, par la production de détails sur les articulations majeures des architectures projetées, et par une représentation claire et détaillée des matériaux mis en 'uvre, • la conception de la présentation telle qu'elle soit cohérente dans l'ensemble des planches (ou autres supports), qu'elle donne à voir tous les éléments nécessaires à la compréhension du projet, qu'elle se soit saisie des points de vue les plus révélateurs des enjeux du projet. • un document (avec écrit et dessins) livre le recul critique que l'étudiant s'est construit sur les différentes rencontres qui ont émaillé son année, sur le parcours qui a été le sien et la compréhension qu'il a de l'architecture au-delà de son projet terminal. <p>Pour les travaux de recherche, le cahier de charges suivant doit être rempli :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en évidence de l'intérêt du sujet choisi pour l'architecte ou l'urbaniste et sa formulation en question, • la synthèse de l'état des savoirs, • la description détaillée et justifiée de la méthode choisie ou élaborée, • la mise en évidence des hypothèses et des développements qui attestent de la capacité de spéculation de l'étudiant, • la production de résultats corrects et leur interprétation, • l'élaboration délibérée de textes, avec schémas, illustrations, références bibliographiques, qui permettent une lecture complète du mémoire et de ses résultats, • les conclusions de la rédaction finale synthétiseront les apports de la réponse scientifique de qualité à la question posée, des éléments nouveaux dans le domaine étudié et des perspectives ouvertes pour d'autres recherches. La conclusion dira aussi ce qu'il en est d'un travail de recherche en architecture.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de son mémoire Projet, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'analyser et d'interpréter personnellement, dans la situation contemporaine, le cadre qui lui est proposé. Les étudiants prennent position par rapport au cadre donné. • d'analyser un site et un programme. Que le site soit imposé ou à trouver, l'étudiant fait plus que le localiser, il en comprend l'histoire, les raisons et les potentiels qui définissent sa configuration actuelle. Que le programme soit donné ou à définir, l'étudiant le comprend dans ses exigences et son potentiel structurant des dispositifs architecturés. • d'élaborer un projet cohérent dans toutes ses dimensions (implantation, articulations, plans, volumétrie, élévations, constructibilité, structure, matérialité, adéquation au programme, ') • de rendre compte, à travers une présentation complète et cohérente, de l'intérêt de son travail de spéculation dessinée. • d'énoncer ce qu'il en est de l'architecture pour lui tant au niveau de ce qui conduit sa prise de position (il est capable d'énoncer les éléments, les hypothèses, les lois d'agrégation et les déterminants de son projet) que de sa manière d'intervenir disciplinairement (en architecte). <p>Au terme de son mémoire Recherche, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'élaborer une question qui soit pertinente dans la situation contemporaine et qui requiert les compétences spécifiques de l'ingénieur civil architecte. • de dresser l'état des savoirs et de s'y repérer par l'usage de références. • de trouver et de suivre la méthode nécessaire à la conduite de son travail. • de produire des résultats, de les vérifier et de les interpréter.

- de critiquer des savoirs existants, l'enchaînement des questions qu'il se pose, les méthodes utilisées, la production de résultats.
- de rendre compte, à travers un texte final et une présentation orale, tous deux complets et cohérents, de l'intérêt de son travail de spéculation. Il rend clairement compte des questionnements, des méthodes et des résultats obtenus.
- d'énoncer ce qu'il en est d'un travail de recherche en architecture et d'indiquer les intérêts pour les architectes et les urbanistes de ce travail.

La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».

Faculté ou entité en charge:

LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	30		